

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 19 avril 2022

#Chiffre #Investissements

Le chiffre : 104* millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 1^{er} trimestre 2022 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse pour les projets en faveur de l'eau
 (*dont 99,6 M€ en subvention et 4,3 M€ en avance remboursable sur 15 ans, et hors primes pour épuration.)

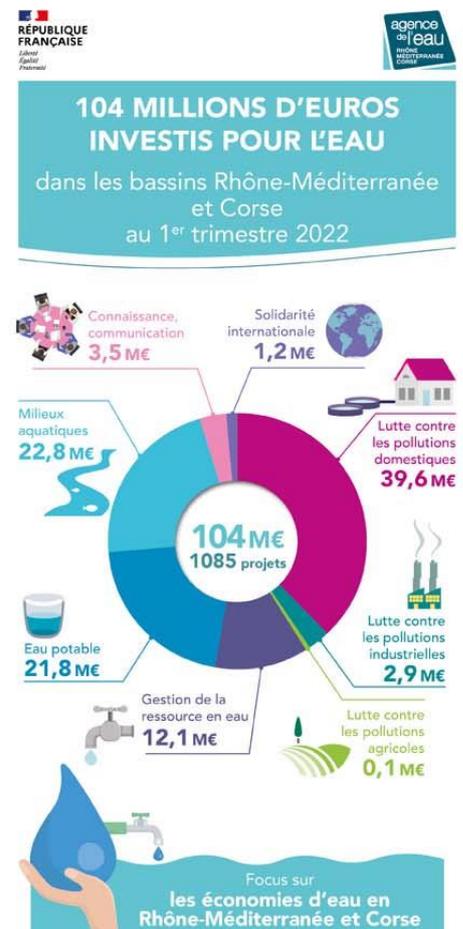
[Focus sur les économies d'eau]

Au cours du premier trimestre 2022, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accompagné **1085 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

En particulier, l'objectif d'économiser 30 Mm³ d'eau par an se poursuit et depuis le début de son 11^{ème} d'intervention 2019-2024, l'agence de l'eau a apporté 67 M€ d'aides pour 353 projets d'économie d'eau.

Les chiffres clés au 1^{er} trimestre 2022 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- **59 % des aides (61,4 M€)** sont attribués à des opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable portées par les collectivités, avec :
 - **39,6 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont :
 - 29 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (11,6 M€, dont 2,6 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer) ;
 - 10,6 M€ pour traiter les eaux usées, dont 7,4 M€ pour construire ou réhabiliter des stations d'épuration et 3 M€ d'avance pour réaliser une unité de méthanisation dans la région de Cluses (74) ;
 - **21,8 M€ octroyés à l'eau potable**, dont 16,6 M€ pour la mise à niveau des équipements des collectivités en zone de revitalisation rurale, 2,2 M€ pour les études de diagnostic et la gestion patrimoniale des ouvrages, et 1,6 M€ pour préserver et améliorer la qualité de la ressource ;
- **22 % des aides (22,8 M€)** vont à la **restauration des milieux aquatiques**, dont 9,9 M€ pour renaturer les cours d'eau, 6,8 M€ pour les « Paiements pour Services Environnementaux » qui rémunèrent les agriculteurs pour des pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité, 4,1 M€ pour l'animation territoriale, 1,5 M€ pour préserver les zones humides ;
- **12 % des aides (12,1 M€)** sont consacrés à la **gestion quantitative de la ressource**, dont 7,2 M€ pour économiser l'eau (4 M€ pour moderniser les canaux d'irrigation, 2,8 M€ pour réduire les fuites des réseaux d'eau potable et 0,4 M€ pour réduire la



67 M€ investis par l'agence de l'eau entre 2019 et 2021 pour financer 353 projets permettant une économie d'eau de 61,9 millions de m³.



SAUVONS L'EAU!

consommation d'établissements industriels) et 3,2 M€ pour réduire les prélèvements dans des ressources déficitaires en y substituant des prélèvements dans des ressources qui ne sont pas en déséquilibre ;

- **Les 7 % restants des aides (7,7 M€)** vont aux actions **d'amélioration des connaissances et de communication (3,5 M€)**, à la **réduction des pollutions industrielles (2,9 M€)**, à la **solidarité internationale (1,2 M€)** et à la **réduction des pollutions agricoles (0,1 M€)**.

Parmi ces aides, 1,8 M€ a été octroyé pour la remise en état d'ouvrages d'assainissement (1,13 M€), d'eau potable (0,65 M€) et de cours d'eau (0,04 M€) endommagés par les crues de 2020 et 2021, principalement dans le département des Alpes-Maritimes à la suite de la tempête Alex (1,7 M€).

Des projets remarquables au 1^{er} trimestre 2022

- **Pour réduire les rejets de pollution domestique et industrielle**

AIN Une nouvelle station d'épuration à Pont d'Ain

La commune de Pont d'Ain va construire un nouvel équipement de traitement des eaux usées domestiques en remplacement de l'ouvrage actuel dont le mauvais fonctionnement génère des rejets polluants dans l'Ain et le Suran, notamment par temps de pluie. La nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 5000 équivalents-habitants, sera équipée d'un traitement du phosphore avec une désinfection en période estivale pour sécuriser les baignades. La création d'un bassin de stockage des eaux de pluie est également prévue. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **1,4 M€**.

BOUCHES-DU-RHONE Désimperméabiliser les sols pour déconnecter les eaux pluviales à Marseille

Dans le cadre de la rénovation d'anciennes friches industrielles dans le quartier des Fabriques à Marseille, l'établissement public d'aménagement euroméditerranée (EPAEM) va installer des surfaces drainantes et des espaces verts afin de laisser les eaux pluviales s'infiltrer lors de pluies annuelles de durée maximale de 2 heures (ou 36 mm), ce qui représente au cours d'une année en moyenne une capacité d'infiltrer 86 % des eaux de pluie. Pour des pluies plus fortes, les eaux seront prises en charge par un réseau pluvial. Pour ces travaux inscrits au contrat avec l'établissement Euroméditerranée signé en 2021, l'agence de l'eau apporte **une aide de 602 800 €**.

DOUBS Un nouveau bassin enterré de stockage des eaux de pluie au sud-ouest de Besançon

Grand Besançon Métropole va construire un nouveau bassin de dépollution et de stockage au sud-ouest de la ville de Besançon, dans le complexe sportif de la Malcombe. Actuellement, les déversements directs annuels d'eaux non traitées dans le Doubs, via les déversoirs d'orage, représentent environ 8% des flux de pollution. Ces rejets de pollution par temps de pluie dans le milieu naturel doivent être, d'ici dix ans, réduits à 5% maximum du flux total transitant dans le réseau d'assainissement. La construction du bassin de 20 000 m³ devrait notamment permettre de limiter le nombre de déversements à une dizaine par an, contre 40 aujourd'hui. Cette opération, inscrite au contrat 2019-2021 avec Grand Besançon Métropole, reçoit une **aide de l'agence de l'eau de 4,5 M€**.

- **Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau**

DRÔME Réduire les prélèvements d'eau dans la Barberolles

Le syndicat des eaux de Barbières Besayes va réinjecter dans la Barberolles la partie des eaux des sources de Sert amont et aval et de Palletou qui est actuellement captée mais non utilisée pour l'alimentation en eau potable. Actuellement, cette eau captée en trop est rejetée à environ 13 km de son point de captage. Ce projet permettra de limiter les périodes d'assecs de la Barberolles qui sont de plus en plus longs et marqués entre les communes de Barbières et de Bésayes. L'agence de l'eau apporte **une aide de 45 200 €**.

HERAULT Construction d'une usine de traitement d'eau potable pour soulager la nappe de Castries

Le Syndicat mixte Garrigues Campagne construit une usine de traitement de l'eau potable en substitution des prélèvements d'eau dans la nappe de Castries déficitaire en eau. La nouvelle usine, qui permettra une

économie d'eau de 103 800 m³, traitera les eaux issues du forage du Peillou (ressource locale) et du canal de la Bruyère (en provenance du Rhône, grâce aux infrastructures BRL). Cette opération identifiée dans le plan de gestion des eaux de la ressource en eau de Castries reçoit une **subvention de l'agence de l'eau de 1,1 M€ et une avance de 1,3 M€.**

AUDE Economie d'eau grâce à la modernisation des réseaux d'irrigation de l'Est Audois

L'Union des Associations Syndicales d'Hydraulique de l'Est Audois met en œuvre les actions prévues au deuxième contrat de Canal 2020-2022 qui prévoit la poursuite de la modernisation des réseaux d'irrigation. L'ensemble des opérations doit permettre une réduction des volumes prélevés dans le Canal de la Robine, et donc dans l'Aude, de 804 951 m³ eau par an. L'ASA du Raonel bénéficie à ce titre d'une **aide de l'agence de l'eau de 526 000 €.**

VAUCLUSE Une expérimentation pour réduire la consommation d'eau de l'agriculture

Le groupe de recherche en agriculture biologique (GRAB) en partenariat avec le CRIIAM Sud à Avignon va mener une expérimentation agricole visant à adapter des espèces de fruits et légumes au stress hydrique et à renforcer la résilience des vergers face au changement climatique. Au sein du projet "Economie d'eau en production de fruits et légumes par la Plantation de matériel végétal adapté", le GRAB testera sur plusieurs années des systèmes de plantation de pommiers, abricotiers et pêchers moins gourmands en eau. Côté maraîchage, des porte-greffes en tomates, capables de résister à la sécheresse, permettront de réduire la consommation en eau d'irrigation. Pour ces essais qui se dérouleront sur une surface totale de 4500 m², l'agence de l'eau apporte une **aide de 150 746 €** en complément de financements de la région Sud PACA.

CÔTE D'OR Réparation des fuites d'eau dans 4 communes de Dijon Métropole

Les communes de Dijon, Daix, Fontaine-les-Dijon et Hauteville-les-Dijon vont bénéficier d'un programme de renouvellement de leurs canalisations fuyardes afin de réduire les pertes en eau et de limiter les prélèvements dans les ressources de Dijon Métropole, qui sont déficitaires. L'agence de l'eau attribue à ODIVEA, Déléguataire de Service Public de Dijon Métropole, une **aide de 325 000 €** pour une économie d'eau estimée à 94 966 m³/an.

CORSE Amélioration du rendement du réseau d'eau potable dans le Haut-Taravo

La commune de Ciamannacce, située dans le Haut-Taravo, va réhabiliter ses ouvrages d'eau potable afin d'améliorer leur rendement actuellement trop faible. La commune est alimentée en eau potable à partir du captage des sources de Forcioli et du captage de la source de Pruno. Les travaux consistent à renouveler des canalisations fuyardes et à restaurer un réservoir d'eau potable. Une économie d'eau de 52 560 m³/an est attendue. Dans le cadre du contrat de territoire de la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement et des milieux aquatiques, l'agence de l'eau apporte une **aide de 724 500 €** au titre du dispositif de rattrapage structurel en zone de revitalisation rurale.

CORSE Protection des captages d'eau potable dans le Cap Corse

La commune d'Olcani, dans le Cap Corse, va sécuriser les périmètres immédiats de ses captages d'eau potable, équiper les points de prélèvements de dispositifs de comptage, réhabiliter le réservoir d'eau, et renouveler des canalisations fuyardes. Pour ces travaux inscrits au schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune, l'agence de l'eau apporte une **aide de 266 000 €** pour une économie d'eau estimée à 3000 m³/an.

- Pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau et la biodiversité

GARD Mieux connaître les échanges entre les eaux souterraines et le Vidourle

Le Syndicat mixte EPTB Vidourle lance 2 études sur le fonctionnement des aquifères karstiques et leurs liens avec le débit du Vidourle, régulièrement asséché. Le cours d'eau et ses affluents se perdent en effet dans les systèmes karstiques souterrains. Ces ressources, mal connues, sont potentiellement mobilisables pour l'eau potable et l'irrigation. Pour la réalisation de ces études, l'agence de l'eau apporte une **aide de 660 000 €.**

VAUCLUSE –BOUCHES-DU-RHONÉ Recharger le lit mineur de la Durance en sédiments dans les secteurs de Charleval et de Puyvert

Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance va procéder à la recharge sédimentaire du lit mineur de la Durance au niveau de Puyvert et de Charleval. Cette opération participe à la restauration morphologique de la rivière, dont le fonctionnement a été perturbé par les aménagements de la chaîne hydroélectrique et les extractions massives de matériaux. Les travaux programmés à l'été 2022 consisteront à réinjecter dans le lit des matériaux actuellement situés sur des bancs perchés, qui ne sont plus emportés lors des crues décennales. Ce projet expérimental, qui vise un retour à une morphologie en tresse typique des rivières méditerranéenne, reçoit une **aide de 625 000 € de l'agence de l'eau**.

JURA Aménagement d'une passe à poisson sur le barrage d'Orchamps

La direction Territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France (VNF) va rendre franchissable par les poissons le seuil d'Orchamps en aménageant une passe à poissons. Cet ouvrage vise à décroiser un linéaire total de 9,4 km sur le Doubs entre Audelange et le barrage de Ranchot, qui n'est pas encore doté de passe à poissons. Cette passe à poissons permettra également d'ouvrir le passage vers la Morte et les Doulonnes qui offrent des frayères potentielles. Pour ce projet de restauration de la continuité écologique, **l'agence de l'eau apporte une aide de 424 100 €**.

- **Pour rémunérer les agriculteurs pour services environnementaux rendus à l'eau et à la biodiversité**

AIN Rémunérer les agriculteurs de la Dombes pour les services rendus à l'environnement

La communauté de communes de la Dombes met en place des paiements pour services environnementaux afin de rémunérer 37 agriculteurs, agri-pisciculteurs, pisciculteurs engagés dans des projets qui visent la reconquête de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides au niveau des chaînes d'étangs et sur les cours d'eau Veyle et Chalaronne en tête de bassin versant.

Ces exploitations, qui totalisent 3 740 hectares de terres agricoles et 1145 ha en eau répartis sur 94 étangs, bénéficieront au total de **3,1 M€ d'aide de l'agence de l'eau** sur 5 ans.

FOCUS SUR LES ECONOMIES D'EAU DANS LES BASSINS RHONE MEDITERRANEE ET DE CORSE

Les économies d'eau et la réduction des prélèvements dans les milieux aquatiques sont des priorités de l'agence de l'eau. Depuis le début de son 11^{ème} programme 2019-2024, elle a attribué 67 M€ d'aides à 353 projets qui ont permis de générer 61,9 millions de m³ de nouvelles économies d'eau, soit l'équivalent de la consommation d'eau annuelle d'une ville de la taille de Marseille, répartis ainsi :

- **43,1 M€ d'aides** pour mieux gérer la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable des collectivités, soit 10,2 Mm³ d'eau économisés ;
- **20,5 M€ d'aides** pour moderniser les dispositifs d'irrigation des exploitations agricoles soit 46 Mm³ économisés ;
- **3,4 M€ d'aides** pour améliorer les process industriels, soit 5,7 Mm³ économisés.

Ces efforts de réduction des prélèvements ont porté essentiellement sur les territoires en déséquilibre quantitatif ou en équilibre précaire identifiés par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), mais également en dehors de ces territoires grâce à l'appel à projets « Rebond eau, biodiversité, climat 2020-2021 » de l'agence de l'eau, au titre de l'adaptation au changement climatique.

L'agriculture représente les 2/3 des volumes économisés, principalement grâce aux réparations de fuites sur les canaux et au passage de l'irrigation gravitaire à l'irrigation sous pression.

Les travaux de réparation de fuites sur les réseaux d'eau potable totalisent le plus grand nombre d'opérations, mais chaque opération représente un volume économisé plus limité.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner – leslie@plus2sens.com 06 76 33 55 15